



PRÉSENTATION PAR MICHAEL MUELLER

PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
BANQUE LAURENTIENNE DU CANADA

ASSEMBLÉE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES

9 AVRIL 2019

PRÉSENTATION PAR MICHAEL MUELLER
PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
BANQUE LAURENTIENNE DU CANADA

ASSEMBLÉE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES

9 AVRIL 2019 – 9 h 30

LA GALERIE DU CENTRE DE DIFFUSION TMX, TORONTO

Dans ce document, dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou dans d'autres communications, nous pouvons, à l'occasion, formuler des énoncés prospectifs, écrits ou oraux, au sens des lois applicables en matière de valeurs mobilières. Ces énoncés prospectifs incluent, notamment, des énoncés relatifs à notre plan d'affaires et à nos objectifs financiers, y compris des énoncés présentés à la rubrique « Perspectives » de notre rapport annuel 2018. Les énoncés prospectifs formulés dans ce document sont destinés à aider les lecteurs à mieux comprendre notre situation financière et les résultats de nos activités aux dates indiquées et pour les périodes closes à ces dates, et pourraient ne pas être adéquats à d'autres fins. Les énoncés prospectifs sont habituellement marqués par l'emploi du conditionnel et l'usage de mots tels que « perspectives », « croire », « estimer », « prévoir », « projeter », « escompter », « anticiper », « planifier », « pourrait », « devrait », « ferait », ou la forme négative ou des variantes de tels termes, ou une terminologie similaire.

Du fait de leur nature, ces énoncés prospectifs reposent sur des hypothèses et comportent un certain nombre de risques et d'incertitudes d'ordre général et spécifique. Il est donc possible que les prévisions, projections et autres énoncés prospectifs ne se matérialisent pas ou soient inexacts. Quoique nous soyons d'avis que les attentes exprimées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables, nous ne pouvons garantir que ces attentes s'avéreront exactes. Les énoncés prospectifs sont fondés sur certaines hypothèses importantes que nous avons posées, notamment à l'égard de nos estimations et des énoncés relatifs à notre plan d'affaires et à nos objectifs financiers, y compris les énoncés présentés à la rubrique « Perspectives » de notre rapport annuel 2018.

Nous déconseillons aux lecteurs de se fier indûment aux énoncés prospectifs pour prendre des décisions, étant donné qu'en raison de divers facteurs significatifs, les résultats réels pourraient différer considérablement des opinions, plans, objectifs, attentes, prévisions, estimations et intentions exprimés dans ces énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent, entre autres, les changements aux conditions des marchés des capitaux, les changements des politiques monétaire, budgétaire et économique des gouvernements, les variations des taux d'intérêt, les niveaux d'inflation et la conjoncture économique en général, l'évolution des lois et de la réglementation, les changements à l'égard de la concurrence, les modifications apportées aux notes de crédit, la rareté des ressources humaines, l'évolution des relations de travail et l'évolution de l'environnement technologique. De plus, ces facteurs comportent notre capacité de mettre en œuvre notre plan et, notamment, la réorganisation réussie des succursales de services aux

particuliers, la modernisation du système bancaire central et l'adoption de l'approche fondée sur les notations internes avancée en matière de risque de crédit.

Enfin, nous prévenons le lecteur que la liste de facteurs ci-dessus n'est pas exhaustive. Pour de plus amples renseignements sur les risques, incertitudes et hypothèses qui pourraient faire en sorte que nos résultats réels diffèrent des attentes exprimées, les personnes intéressées sont priées de consulter la rubrique « Appétit pour le risque et cadre de gestion des risques » de notre rapport annuel 2018 et les autres documents publics déposés et disponibles sur le site www.sedar.com.

Nous ne nous engageons pas à mettre à jour les énoncés prospectifs, écrits ou oraux, formulés par nous ou en notre nom, sauf dans la mesure où la réglementation des valeurs mobilières l'exige.

Seul le discours prononcé doit être considéré comme faisant autorité.

Merci et mesdames et messieurs, bonjour.

Permettez-moi tout d'abord de vous dire sincèrement merci, à vous actionnaires, pour la confiance que vous venez de me témoigner en me permettant d'accéder à la présidence du conseil d'administration de la Banque Laurentienne.

Il s'agit d'une marque de confiance que j'ai l'intention d'honorer dans mes actions au cours de mon mandat.

Je tiens également à remercier la présidente sortante, madame Isabelle Courville, ainsi que les membres du Conseil, pour leur contribution au développement et à l'essor de notre institution financière. Isabelle - chers collègues - merci de votre accueil.

Depuis mon arrivée au Conseil d'administration en décembre dernier, j'ai tenu à rencontrer les forces vives de notre organisation. Au cours des trois derniers mois, j'ai donc eu l'occasion d'avoir des discussions franches et enrichissantes avec un grand nombre de personnes - mes collègues du Conseil, notre président et chef de la direction, les vice-présidents exécutifs, les premiers vice-présidents et plusieurs employés qui ont accepté avec générosité de partager avec moi leurs connaissances et leurs points de vue.

J'ai ainsi appris à connaître plus intimement l'histoire, la culture et les valeurs qui animent cette institution et qui définissent sa raison d'être. Mais, j'ai surtout été ravi de constater leur dynamisme et leur engagement envers l'entreprise et nos clients. Une passion véritable les anime et cela constitue à mon avis un moteur de succès.

J'ai été des plus intéressés par l'étude en profondeur de notre plan stratégique et du virage important entrepris par l'équipe de direction pour rebâtir une institution financière pertinente pour toutes ses parties prenantes.

Ces trois mois d'immersion intense ont permis de confirmer mes premières impressions :

- L'équipe exécutive en place est expérimentée et talentueuse et possède l'expertise requise pour réaliser le plan stratégique;
- La stratégie visant à transformer l'organisation en s'appuyant notamment sur davantage de services-conseils et une offre numérique est judicieuse et progresse bien;

- Les investissements effectués au cours des dernières années permettront assurément à la Banque d'accélérer sa croissance et d'augmenter sa rentabilité. J'entreprends avec enthousiasme mon mandat à un moment charnière de cette transformation.

En plus d'appuyer et de suivre la mise en œuvre de nos orientations stratégiques, j'ai l'intention, en collaboration avec mes collègues administrateurs, de m'investir dans les priorités suivantes :

1. Soutenir et travailler avec l'équipe de direction sur la mise en œuvre du plan stratégique en mettant l'accent sur la valeur pour les actionnaires;
2. Développer un bassin plus large de candidats, tant au niveau de la direction que du Conseil, pour faire en sorte que nous puissions relever les défis qui nous attendent en ces temps de changement et assurer la croissance future de l'organisation;
3. Continuer à relever la barre au niveau de la gouvernance – en étant à l'écoute des attentes des actionnaires, non seulement en termes de performance, mais également de partage d'information, d'engagement - et continuer d'être un citoyen corporatif modèle.

Permettez-moi de mentionner un élément particulier de la gouvernance d'entreprise.

Le Conseil et la direction de la Banque reconnaissent l'importance de maintenir un engagement fort et constant avec nos actionnaires. Nous avons dans le passé et continuerons de solliciter leur rétroaction sur les pratiques de gouvernance de la Banque et les façons de les améliorer.

Nous comprenons que les actionnaires sont préoccupés par les questions liées à l'environnement et aux changements climatiques. Nous le sommes également et nous sommes fiers de ce que nous avons déjà accompli et continuerons de faire à ce propos.

Cette année, nous examinerons nos pratiques liées à l'environnement et aux changements climatiques. De plus, nous nous assurerons que ces questions demeurent prioritaires dans les discussions au Conseil ainsi que dans toute l'organisation.

Nous entamons la nouvelle phase de notre plan stratégique et j'ai hâte d'appuyer l'équipe exécutive dans la concrétisation de notre modèle numérique, un des éléments essentiels à la création de valeur pour tous les actionnaires.

J'aimerais conclure en citant Thomas A. Edison *"The three great essentials to achieve anything worthwhile are, first, hard work; second, stick-to-itiveness; third, common sense."*

C'est le chemin que j'ai toujours suivi et c'est l'engagement que je prends envers vous aujourd'hui.

Merci.